

## OBJECTIF : PROTÉGER LES HABITANTS CONTRE LE RISQUE INDUSTRIEL

### QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Propriétaires d'habitations principales.

### COMMENT ?

- Effectuer un diagnostic gratuit pour identifier les travaux à mettre en œuvre.
- Réaliser les travaux sur les vitrages de votre habitation



### ILS L'ONT FAIT

Déjà 106 propriétaires  
ont réalisé les travaux.

Témoignage :  
<https://www.cuxac-cabardès.fr/p-p-r-t>

### QUELLES AIDES ?

- Subvention de 50 % versée directement à l'artisan en charge des travaux ou au propriétaire
- Crédit d'impôt de 40 %

### QUEL ACCOMPAGNEMENT ?

- Réalisation gratuite du diagnostic
- Conseils techniques pour demander des devis
- Assistance pour remplir le dossier de demande de subvention
- Vérification des travaux réalisés pour le versement de la subvention

Contact : équipe SOLIHA  
Tél . : 04 68 11 97 33, le lundi et  
mercredi de 10h à 13h – possibilité de  
laisser un message pour être  
recontacté.

Courriel : [pprtcuxaccabardès@solihamediterranée.fr](mailto:pprtcuxaccabardès@solihamediterranée.fr)